

Département
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement
MULHOUSE-SUD

SEANCE DU 02 JUILLET 2026

Nombre de
Conseillers élus
15

L'an deux mille vingt-six, le 02 juillet
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
sous la présidence de Monsieur le Maire, Aurélien MEROT

Conseillers en
fonction
15

Présents : Mme Priscille BAKAJ - M. Jean-Marc JUND, Mme Nadine CHOLLEY, Adjoints - M. Francis BACH - M. Olivier BAZILLE - Mme Sophie TSCHIRHART - Mme Séverine SEMAL - Mme Violaine FUETTERER - Mme Laurence KILKA - M. Ugo MORONI - M. Robin HARTMANN - Mme Carole CAVELTI - M. Hervé DECOURSIERE - M. Patrick JENNY

Conseillers
présents
15

Absent excusé et non représenté : /

Absent : /

A donné procuration : /

Mme Priscille BAKAJ a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

5. Mulhouse Alsace Agglomération

5.2. Fonds Climat Nouvelle Donne Environnementale : Demande de subvention pour l'acquisition d'un véhicule électrique

Le Conseil Municipal est invité à solliciter l'aide financière de m2A au titre du « Fonds Climat Nouvelle Donne Environnement » - exercice 2026.

Cette demande d'aide porte sur l'acquisition d'un véhicule électrique, en remplacement du Renault Mascot.

La Transition Ecologique et Climatique est un engagement fort de m2A depuis une quinzaine d'années. Son 3^{ème} Plan Climat fixe les enjeux climatiques à l'horizon 2030 pour le Territoire.

En amont de ce Plan Climat, m2A s'est engagé concrètement avec la mise en place d'un « Fonds Climat Nouvelle Donne Environnementale » destinés à soutenir prioritairement les projets de production d'énergie renouvelable et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Chaque commune peut bénéficier d'un soutien financier à hauteur de 50 000 euros, dans la limite de 80 % de toutes subventions publiques.

Dans ce cadre, la Commune de Bruebach souhaite bénéficier d'une première enveloppe de

50 000 € en 2026. Il est donc proposé de présenter une demande de subvention pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire électrique afin de mettre œuvre la décarbonation de la flotte de la commune :

Véhicule utilitaire :	56 000 € H.T.	67 200 € T.T.C.
Aménagement :	5 000 € H.T.	6 000 € T.T.C.
Borne de recharge :	5 000 € H.T.	6 000 € T.T.C.

Soit une opération globale de 66 000 € H.T. ou 79 200 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- **décide** de solliciter le soutien financier de m2A dans le cadre du « Fonds Climat Nouvelle Donne Environnement »,
- **autorise** Monsieur le Maire de signer toutes les pièces contractuelles nécessaires.

BRUEBACH le 06 juillet 2026

La Secrétaire de séance,
Priscille BAKAJ



Le Maire,
Aurélien MEROT

